

ainsi que ses résultats. S'il est vrai de dire qu'il est au pouvoir du gouvernement de réglementer de la sorte le mouvement commercial, ainsi que le prétend l'honorable député, comment se fait-il que l'administration actuelle ait forfait à son devoir au point de tolérer que nos importations de provenance anglaise, au cours des trois dernières années, se soient élevées à \$37,000,000 à peine, de \$33,000,000 qu'elles étaient, tandis que pendant la même période de temps, nos importations de provenance américaine se sont élevées de \$59,000,000 à \$93,000,000. Si ce sont là des questions qu'il faille régler législativement et au moyen de réglementation fédérale, indépendamment de la situation commerciale générale, alors m'est avis que le gouvernement est bien coupable de n'avoir pas apporté remède à ce déplorable état de choses, ces années dernières.

Mon honorable ami s'est apitoyé sur le sort du parti conservateur luttant contre la prospérité du pays en 1900. Qu'il me permette ici de m'inscrire en faux contre cette assertion. Depuis 1896 jusqu'à ce jour, ce parti et ceux qui ont mission de le représenter n'ont jamais refusé de reconnaître la prospérité dont jouit le pays et d'en être reconnaissants. Nous prétendons, il est vrai, que ce n'est pas au changement d'administration qu'il faut attribuer cette prospérité. Nous avons toujours prétendu et nous prétendons encore que c'est dans une large mesure au système préconisé à temps et à contre-temps et maintenu pendant dix-huit années par le parti conservateur, qu'il faut demander l'explication de la prospérité actuelle. Au sujet des crises commerciales et de la stagnation des affaires, j'abonde dans le sens de mon honorable ami quand il affirme que, grâce à ses ressources naturelles, le Canada est en mesure de faire face à ces crises avec plus de facilité que d'autres pays ; mais il est un fait qu'il a mis en oubli et que je désire lui rappeler ici : c'est qu'au cours de l'administration du grand parti dont j'ai l'honneur d'être aujourd'hui le leader, lorsque éclata la crise commerciale qui s'est fait sentir dans tous les pays du monde, le Canada en a subi l'épreuve sans en souffrir autant que d'autres pays, et surtout la république voisine; bien que celle-ci prétende posséder des ressources plus vastes et peut-être plus variées que les nôtres.

Quant aux autres observations tombées de la bouche de l'éloquent député, je ne crois pas devoir m'y arrêter davantage, pour le moment du moins. C'est le leader de la Chambre, si je ne me trompe, qui a dit un jour que le gouvernement actuel est un gouvernement d'affaires. Eh bien, j'entends aussi que l'opposition soit une opposition d'affaires et voilà pourquoi je désire me borner au strict nécessaire dans la discussion des questions auxquelles il est fait allusion dans l'adresse. Toutefois, le député de Wellington-sud a traité avec son éloquence habituelle, une question au sujet de la-

M. BORDEN (Halifax).

quelle je désire dire quelques mots. Il s'agit de la part prise par nos concitoyens canadiens, les soldats qui sont allés combattre pour l'empire au delà des mers. Le Canada est fier à juste titre de la conduite de ses enfants sur les champs de bataille. A leur départ, nous savions qu'ils se distingueraient par leur bravoure et leur fidélité au devoir et nous espérons qu'ils seraient heureux. Nous n'avons pas été trompés dans notre attente et dans nos espérances. Dans toutes les occasions où il leur a été donné de faire preuve de leur courage sur les champs de bataille de l'Afrique-sud, ils se sont montrés à la hauteur des circonstances. Aussi ont-ils mérité les éloges de leurs officiers supérieurs, chaque fois qu'ils ont été appelés à jouer un rôle important, et il est bon que non seulement le pays mais le monde entier sache ce que le Canada et les autres parties de l'empire sont en mesure de faire à cet égard.

A ce sujet, je dirai un mot de l'accueil fait aux régiments canadiens à leur arrivée à Halifax, ma ville natale. Le souvenir de cette démonstration ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire de ceux qui se trouvaient à Halifax ce jour-là et c'est avec un vif plaisir que j'ai entendu le lieutenant-colonel Pelletier, un compatriote de l'honorable député qui a appuyé l'adresse, offrir, à titre de commandant du premier contingent, ses remerciements aux citoyens pour l'accueil fait à son régiment. Qu'on me permette de le dire, M. l'Orateur, le Canada est tenu de voir à ce que ceux de ses enfants qui sont allés combattre pour le pays et l'empire, et qui, en raison de leurs blessures ou de maladie sont impuissants à gagner leur vie, ne soient pas victimes de l'oubli et du manque de protection. Je regrette que dans le discours du trône l'on ait passé la chose sous silence, et cette omission, je l'espère, est plutôt due à l'inadvertance qu'à un oubli calculé. Je ne saurais croire que le gouvernement canadien veuille se désintéresser de cette question, surtout en présence de la déclaration faite, la session dernière, par le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright), déclaration dont voici la teneur :

L'honorable député doit avoir une bien triste idée des devoirs du gouvernement, en pareille occurrence, parce que celui-ci n'aurait pas jugé à propos d'assurer la vie de nos troupes avant leur départ pour l'Afrique. Que l'honorable député le sache bien, lorsque le Canada envoie ses enfants à la guerre, il assume toute la responsabilité de la chose, et il saura comment faire face à sa responsabilité envers les veuves et les orphelins des braves qui pourront tomber sur le champ de bataille.

Nous n'entendons nullement nous décharger de ce devoir en le rejetant sur les compagnies d'assurance, et je dois rappeler à la Chambre que, de l'agrément de son conseil, le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) a donné cette assurance au dernier régiment, à son départ du pays.